


PROFIL DE LA PÊCHE PAR PAYS: LA RÉPUBLIQUE DU YÉMEN

FISHERY COUNTRY PROFILE	Food and Agriculture Organization of the United Nations	FID/CP/YEM  février 2002
PROFIL DE LA PÊCHE PAR PAYS	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	
RESUMEN INFORMATIVO SOBRE LA PESCA POR PAISES	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación	

DONNÉES D'ÉCONOMIE GÉNÉRALE

Surface en eau:	environ 555 000 km ²
Superficie du plateau continental (zones de pêche):	environ 700 000 km ²
Longueur des côtes:	environ 2 350 km
Population (1998):	environ 17 620 000 habitants
PNB (1998):	\$EU 5 195 millions
PNB par habitant (1998):	\$EU 275

DONNÉES SUR LE SECTEUR DE LA PÊCHE

Bilan des produits (1999):

	Production	Importations	Exportations	Apports totaux	Disponibilités par habitant
	Tonnes (poids vif)				kg/an
Poisson destiné à la consommation humaine directe	123 252	3 678	11 637	115 293	6,5

Poisson destiné à l'alimentation animale et à d'autres fins	-	-	-	-	
---	---	---	---	---	--

Effectifs employés (estimation 1998):	
Secteur public:	3 178
Secteur artisanal:	41 322
Valeur brute des produits de la pêche (prix payé aux producteurs en 1999):	\$EU 125 millions
Commerce (1999):	
Valeur des importations:	\$EU 4 636 millions
Valeur des exportations:	\$EU 19 789 millions

STRUCTURE ET CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR HALIEUTIQUE

Pêches marines

La pêche au Yémen comprend (a) le secteur artisanal et (b) le secteur industriel.

a) Secteur artisanal

Le secteur artisanal comprend environ 41 322 pêcheurs qui utilisent 9 157 bateaux (8 475 à moteur extérieur et 682 à moteur fixe). Les bateaux sont de trois types: «l'arbi» (grand sampan de 12-15 m de long avec un moteur diesel de 150 à 250 chevaux); le «ghadifa» (10 m de long) et le «hori» (6 à 8 m de long), avec un moteur hors-bord de 75 chevaux. Les sampans sont construits soit en bois soit en fibre de verre; les ghadifas et horis sont en fibre de verre.

L'achat de nouveaux bateaux, engins de pêche et moteurs est souvent subventionné par le fonds d'Aide à l'agriculture et à la pêche (EAFPF), ou par des prêts de la Banque de Crédit Coopératif. Les pêcheurs artisanaux utilisent différentes méthodes de capture suivant les espèces visées et les saisons. Elles comprennent les sennes, lignes à main, filets maillants et casiers.

En 1998, les captures se montaient à 108 205 tonnes. Les espèces les plus importantes étaient les thons, chinchards, sardines, maquereaux, barracudas, vivaneaux, soles, crevettes, langoustes et seiches.

b) Secteur industriel

Il existe 23 sociétés de pêche travaillant dans les eaux du Yémen, 11 dans celles de la Mer Rouge et 12 dans le Golfe d'Aden et la mer d'Oman. Elles ont capturé 17 858 tonnes de poisson en 1998, surtout des démersaux et des seiches.

En 1998 la flotte industrielle comportait 161 navires, 63 en Mer Rouge, 68 dans le Golfe d'Aden et la Mer d'Oman. Les captures totales étaient de 4 168 tonnes en Mer Rouge et 13 669 tonnes dans le Golfe d'Aden et en Mer d'Oman. Ces navires ont le droit d'opérer en Mer Rouge au-delà des six milles, et de cinq milles de la côte du Golfe d'Aden ou de la Mer d'Oman. Ce sont des compagnies privées, nationales ou étrangères.

Le Gouvernement a construit deux ports, et de nombreuses infrastructures le long de la côte: chambres froides, production de glace, ateliers, réserves de carburant, unités de transformation et de conditionnement, ainsi que des magasins de matériel de pêche. Le secteur privé aide actuellement à développer le secteur halieutique, et quelques investisseurs ont installé des machines à glace, des entrepôts de stockage, des marchés, des conserveries et des unités de transformation.

Pêche continentale

Il n'y en a pas, par manque de rivières ou de lacs dans le pays.

Utilisation des captures

Les produits de la flotte industrielle sont congelés entiers en mer. Ils sont en général transbordés vers les marchés chinois ou européens, et vers quelques pays arabes.

Les produits de la pêche artisanale sont vendus en frais ou congelés sur les marchés locaux. La viande de requin est en général salée ou séchée dans l'intérieur du pays. D'importantes quantités de poisson frais sont transportées en camions réfrigérés ou sous glace vers l'Arabie Saoudite, l'Egypte et la Jordanie. Des sardines sont vendues localement à Hadramout, mais le gros des captures (environ 30 000 tonnes) est séché sur la plage et utilisé comme aliment du bétail. Plusieurs compagnies privées exportent des langoustes vivantes vers Dubaï. Les seiches pêchées par les pêcheurs artisans sont vendues aux sociétés privées qui les transforment et les exportent congelées vers les marchés européens.

Etat du secteur des pêches

Le secteur a accompli de remarquables progrès ces vingt dernières années. La production du secteur artisanal a été améliorée grâce à des subventions publiques des Projets de développement des pêches et du Fonds d'aide au développement de l'agriculture et des pêches; ce fonds a fourni des aides aux pêcheurs pour acquérir des bateaux modernes, des engins de pêche comme des treuils, casiers, containers à glace et des moteurs de forte puissance. Le développement du secteur a été encouragé par la construction à travers le pays et avec des fonds publics, de ports, de routes, de réseaux de communication par radio, de fabriques de glace, d'ateliers de réparation, de chambres

froides et autres infrastructures.

Le secteur des pêches est considéré comme le troisième au Yémen, en terme d'importance économique. Tant que les ressources halieutiques sont renouvelables, elles peuvent être exploitées bien davantage, afin de satisfaire la demande locale et à l'exportation. De plus, le secteur peut absorber à l'avenir une proportion plus grande de main d'uvre.

Demande

Le Yémen, avec une population nombreuse, comprend l'importance d'augmenter les captures annuelles de façon à garantir sa sécurité alimentaire. Celle-ci peut être atteinte de deux manières: d'abord en reprenant les études de populations de poissons, de façon à connaître l'état de ces stocks; ensuite, en étudiant les espèces hauturières de la ZEE, en particulier les espèces migratrices comme les thons, maquereaux et marlins, et en exploitant les espèces mésopélagiques. En conséquence l'exploitation des ressources doit être à la fois rationnelle et soutenable.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

En 1973 et 1975, le navire océanographique Dr. Fridjof Nansen a mené deux campagnes d'évaluation des stocks dans les eaux du Yémen, le Golfe d'Aden et la Mer d'Oman; il a estimé la biomasse à 2 230 000 tonnes (en 1973) et à 754 000 tonnes (en 1975).

En 1989-1990, cependant, le Centre de recherche océanographique et des sciences marines (MSRRC), avec l'assistance d'un navire de l'ex-URSS, a mené des études dans la zone des trois milles du Yémen dans le Golfe d'Aden et en Mer d'Oman. Cette étude a estimé la biomasse de petits pélagiques (sardines, petits maquereaux, et anchois) à 450 000 tonnes, surtout répartis dans les régions de Hadramout, Almahara et Aden. La biomasse de démersaux était estimée à 458 000 tonnes, alors que les autres espèces non destinées au marché local, ou destinées à la farine de poisson (anolis, poissons-chats, *Scatophagus sp.*, *Trachurus sp.*, etc.) était d'environ 270 000 tonnes; la biomasse de crevettes, langoustes et seiches était estimée à 20 000 tonnes.

Aucune évaluation complète des stocks n'a été menée en Mer Rouge. Seuls certains chiffres sont disponibles pour le stocks de quelques espèces. En 1985, Abuhilal, estimait les captures soutenables de crevettes à 270 tonnes, tandis que Walezak et Gudmundsson les estimaient à 2 000 tonnes. En 1972, Agger estimait la capture annuelle de dentés à 700 tonnes. En 1975, Walezak et Eddie estimaient la capture de démersaux à environ 28 500 tonnes. le MSRRC estimait les captures annuelles de démersaux en Mer Rouge à 45 000 tonnes. Certains rapports ont montré l'importance des stocks mésopélagiques dans les eaux du Yémen, mais sans préciser de chiffres.

L'étude de 1996 sur la «Pollution des côtes dans le Nord du Golfe d'Aden», qui a été réalisée par le MSRRC, les universités de Sanaa et d'Aden, a montré que cinq espèces de tortues vivaient dans cette région.

Ce sont: la tortue verte, la tortue luth, la tortue imbriquée, la tortue caouanne et la tortue de Kemp. La région occidentale d'Aden est considérée comme une zone d'alimentation, tandis que la région de Sharma (Gouvernorat de Hadramout) est considérée comme une zone de ponte.

Sept espèces de concombres de mer existent au Yémen. Les espèces commerciales comme *Holothuria sabra* est surtout capturée à l'ouest du Gouvernorat d'Aden (à Rasalara et Khor Umera).

RECHERCHE

Les recherches sont menées par le MSRRC, qui est installé à Aden depuis 1983. Ses programmes servent à fournir les données et les informations nécessaires à la prise de décision concernant le développement et l'aménagement des ressources marines au Yémen. Ces informations serviront aussi au secteur privé travaillant en pêche, en aquaculture et dans les activités connexes.

Le MSRRC a le rôle de mener ces programmes de recherche, et il déjà mené à bien plusieurs programmes sur l'évaluation des stocks, la biologie marine, l'environnement et l'aquaculture. Les programmes de recherche du MSRRC ont récemment été modifiés, suite aux problèmes urgents posés par les secteurs artisanaux et industriels. Des résultats importants ont été atteints en aquaculture par le Fonds d'aide agricole et de production halieutique (EAFPF).

En 2001, le EAFPF a aidé le MSRRC en lui fournissant 31 millions de rials pour le Centre de recherche aquacole, de façon à mener des expérimentations sur l'élevage de crevettes.

AIDE INTERNATIONALE

Le Gouvernement de la république du Yémen a déclaré le développement des pêches priorité nationale. Il veut porter son effort sur l'amélioration des capacités du secteur artisanal, et le moderniser en lui fournissant les engins et technologies les plus modernes; et en offrant aux jeunes la formation nécessaire pour travailler dans le secteur.

ADRESSES

Ministère des Pêches

Sanaa

Yémen

Tel: (967 1) 268581, (967 1) 502374

Fax: (967 1) 268581, (967 1) 268588

Centre de Recherche sur la Mer et les Ressources Halieutiques

Aden

Yémen

P. O. Box 1231

Tel: (967 2) 231583

Fax: (967 2) 231223